



Abondance, le 1 mars 2024

Chers artisans, associations, exposants

Comme chaque nous sommes impatients de vous revoir lors de nos différents événements :

Les samedi et dimanche 13 et 14 juillet :

- **Concours de Peintres**, 17^e édition. Le thème est « Maison du Fromage à Abondance ».
- **Journées des Arts et Artisans**, 5^e édition. Il est demandé aux artisans qui participent pour exposer et vendre leurs ouvrages, de faire aussi des démonstrations de leur art à quelques moments dans la journée afin d'expliquer aux visiteurs leur travail et art. Ce sera un week-end riche en événements et animations.

Les samedi et dimanche 10 et 11 août :

- **Fête de la Contrebande à Abondance**. Festif et éducatif : au sein du marché artisanal découvrez l'histoire et les produits de contrebande entre la France et la Suisse.
- **Journées des Arts et Artisans** pendant lequel vous pourrez exposer et vendre vos produits.
- **Concerts gratuits : Programmation en cours. 100% Rock N'Roll 50'/60'. Ecoutez et dansez** sur les standards du Rock'n Roll français, américains et anglais des années 50'/60'.

Jeudi 15 août

- **Fête des Chardons Bleus**, kermesse animée par les associations et **défilé de chars**.

Les samedi et dimanche 5 et 6 octobre :

- **Combat de Reines**, vaches Hérens le samedi 5 octobre.
- **SIRFA, Salon International Race & Fromage Abondance avec la Foire d'Automne**. SIRFA 5^e édition et Foire d'Automne 599^e édition, organisés conjointement avec la mairie
- **Marché artisanal sous chapiteau** et marché traditionnel dans le village.

Animations pour chaque événement : animations, escape game, réalité virtuelle, jeux, animation musicale ...

Les dates de tous ces événements nous permettent de compter sur un très nombreux public. Nous vous proposons pour chaque événement un **emplacement** au coeur de la manifestation. Cette vitrine vous permettra de mettre en valeur vos produits et productions. Vous bénéficierez **d'une importante communication sur la Haute Savoie** : sites internet, radio, affiches, programmes, flyers, articles, annonces dans la presse régionale...

Nous espérons que cette proposition retiendra toute votre attention et restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous trouverez ci-joint la demande d'inscription à nous retourner avec les éléments demandés. Nous reprendrons alors contact avec vous.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères et cordiales salutations.

Vos interlocuteurs : Bénédicte PHALIPPOU – Saloua BATMALE – Olivier CHOUETTE – Renaud LINGLET

Ce programme prévisionnel est susceptible de modifications.

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION **EXPOSANT**

NOM DE LA SOCIETE :

NOM ET PRENOM DU CONTACT :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

Produits présentés :

Produits vendus :

Besoin espace :

Besoins techniques : (si électricité, indiquer obligatoirement la puissance)

Journées des Arts : Samedi Dimanche 13 et 14 juillet 2024

Gratuit pour les artisans fabricants qui acceptent de faire quelques démonstrations au cours des deux jours

samedi et dimanche 13 et 14 juillet 2024 : OUI Je désire exposer sur (entourer votre choix)
3 mètres : 10€ 6 mètres : 20€

Fête de la Contrebande en Abondance : Samedi et Dimanche 10 et 11 août 2024

Journées des Arts : Samedi Dimanche 10 et 11 août 2024

Gratuit pour les artisans qui acceptent de faire des démonstrations au cours des deux jours

samedi 10 août 2024 uniquement : OUI Je désire exposer sur (entourer votre choix)
3 mètres : 10€ 6 mètres : 20€
dimanche 11 août 2024 uniquement : OUI 3 mètres : 20€ 6 mètres : 30€
samedi et dimanche 10 et 11 août 2024 : OUI 3 mètres : 25€ 6 mètres : 40€

SIFA et Foire d'Automne : Samedi et Dimanche 5 & 6 octobre 2024

Les 2 jours sous chapiteau dans l'espace foirail : 20€ par mètre linéaire ; nbre de mètres souhaité : _____
(Le dimanche pour le marché dominical hebdomadaire : tarif, dossier, inscription en mairie)

Date et signature :

Merci de nous retourner **avant le 5 juin** ce bulletin tamponné signé avec le paiement et pour les nouveaux exposants : une copie de votre attestation de responsabilité civile, copie de votre carte professionnelle de la chambre d'artisanat (si vous êtes professionnel) et si vous venez pour la première fois des photos des produits exposés.

Le nombre de places disponibles est limité pour chaque événement.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Merci de faire un chèque par événement qui sera encaissé et après chaque événement.

Règlement – Inscription Marché des Baïses

1. Pour participer aux Baïses, les exposants doivent au préalable retourner :

- **bulletin de Règlement-Inscription** complété et signé,
- **copie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile Privée ou Professionnelle.**

2. Il sera mis à disposition de chaque participant une chaise et une table de 2.20 m ou 3m selon disponibilité et possibilité. A charge à l'exposant d'apporter son propre matériel d'exposition si nécessaire, stand, barnum, table, chaise pliante, parasol, nappe, déco, ...

3. Chaque participant est responsable de ses articles et de son matériel pendant toute la durée de l'évènement, une assurance responsabilité civile sera exigée.

4. Chaque exposant devra s'assurer de la sécurisation de son exposition vis-à-vis des clients et visiteurs. Tout incident ou accident sera sous la seule responsabilité de l'exposant.

5. L'Association organisatrice se chargera de l'application des mesures sanitaires applicables à cette période si cela est nécessaire : affichage des gestes barrières, espacement suffisant entre les stands, conseiller le port du masque qui pourrait être obligatoire.

6. Il est demandé aux exposants de respecter aussi la mise en place des règles de base comme par exemple : favoriser les paiements sans contact, désinfection des balances, caisses, terminaux bancaires, lavage des mains au gel hydroalcoolique, etc. ...,

7. Concernant les dégustations de vins : ne pouvant vous permettre le lavage des verres selon les normes sanitaires qui seraient nécessaires, il vous sera demandé d'utiliser des solutions qui soient compatibles avec celles-ci.

8. Suite aux espacements demandés entre chaque stand et suivant le nombre d'exposants, ceux-ci pourront être placés sous la halle ou à l'extérieur, à la seule discrétion de l'Association organisatrice.

De ce fait, afin de ne pas pénaliser certains, **les emplacements ne seront pas obligatoirement les mêmes d'une semaine à l'autre.** Le choix de l'emplacement est fait uniquement par l'Association organisatrice. En cas de non-respect une exclusion définitive des Baïses pourra être faite.

9. Afin de ne pas pénaliser les autres demandes d'exposants et la mise en place, **toute absence à une date sans avoir prévenu par écrit - mail ou sms – entraînera automatiquement une non-participation aux prochaines dates**

10. L'inscription et la participation aux Baïses implique tacitement l'acceptation du règlement.

Nom - prénom : N° téléphone :

Adresse mail :

Adresse :

Activités / objets proposés :

Dates	18 juillet	25 juillet	1er août	8 août	15 août
Sera présent : indiquer OUI ou NON					

Le marché des Baïses sera déplacé le jeudi 15 août sur la place, en parallèle de la Fête des Chardons Bleus. L'inscription au Marché des Baïses est un prix unique forfaitaire pour la saison de 15 € par exposant, quel que soit le nombre de participation. Le règlement se fera lors de la 1ere exposition.

Des animations auront lieu devant la halle cet été afin de renforcer l'attractivité.

Tout dossier d'inscription incomplet ou non signé ne sera pas pris en compte.

signature/tampon